

en bref SAINT- ANTONIN



Bulletin mensuel | VOLUME 34 | Numéro 02 | Février 2025



De la nouveauté en Février !

Bonjour à tous et à toutes,

Dans la parution du dernier bulletin, vous avez pu prendre connaissance des bonnes nouvelles de l'année 2024. Dans celui-ci, on commence avec de bonnes nouvelles pour 2025, reflets de la croissance de notre belle ville.

L'année débute très bien et voici quelques informations :

❤️ La population a atteint 4618 habitants pour une augmentation de 92 résidents selon le nouveau décret du 18 décembre 2024;

❤️ Changements au bureau administratif de la Ville :

Mme Chantal Bouchard occupe désormais le poste de trésorière et greffière adjointe;

Mme Gabrielle Thibault occupe le nouveau poste de directrice des ressources humaines et des communications;

Mme Karine Vincent devient directrice du développement et des relations avec le milieu;

Mme Caroline Pinguet entre en poste le 20 janvier en tant que secrétaire au greffe en remplacement de Mme Andrée Thériault qui prendra une retraite bien méritée après 42 ans de loyaux services au sein de la Ville.

Félicitation à toutes les personnes qui occupent un nouveau poste et bienvenue à Mme Caroline Pinguet qui se joint à notre belle équipe.

Je souhaite également une belle retraite à MA TANTE Andrée (HAHAHA).

Michel Nadeau, maire



- Bibliothèque **2**
- Organismes locaux **6**
- Résumé des points d'intérêt général des séances du conseil de ville **13**
- Communications **25**
- Urbanisme et environnement **26**
- Loisirs **28**
- Transport Vas-Y et recherche de logements **33**
- Avis Collectes & Calendrier 2025 **34**
- École Lanouette **42**
- Informations de la Ville **44**



UNE NAISSANCE UN LIVRE

Toujours en fonction pour les nouveaux abonnés: *une naissance un livre*, qui s'adresse aux nouveau-nés. Cette offre est un abonnement gratuit à vie plus quelques cadeaux. Il vous suffit d'abonner votre jeune enfant pour en bénéficier, renseignez-vous auprès des bénévoles.

ATELIER D'ÉCRITURE AVEC NADIA GAGNÉ

Samedi 8 février de 10h00 à 11h15, GRATUIT!



Nadia Gagné est une artiste multidisciplinaire née et travaillant dans le Bas-Saint-Laurent. Elle explore les questions d'identité et d'appartenance au territoire en tant que bas-laurentienne afrodescendante. Métissée, elle se questionne sur le regard des autres, le sien et le dialogue qui peut en naître.

CONFÉRENCE : COMMENT PRÉPARER UN VOYAGE PAR SOI-MÊME

Mercredi 12 février de 19h00 à 20h30

Vous désirez vous organiser un voyage par vous-même mais ne savez pas par où commencer?

Pierre-Luc Côté, grand voyageur, conférencier et blogueur vous donnent des trucs et astuces pour en faire un moment inoubliable. C'est gratuit!



Retrouvez nous sur Facebook et aimez notre page "Le Paradis du Livre", prenez part à nos concours pour remporter des ouvrages captivants. Chaque semaine, un tirage au sort vous attend. Consultez nos heures d'ouverture et notre calendrier pour découvrir nos événements à ne pas manquer.



Votre bibliothèque est située au sous-sol de l'édifice municipal, l'entrée est à l'arrière.

418-862-1056 #225

Livres à vendre à petits prix en tout temps

Nos étagères débordent, il faut faire de la place pour le ménage du printemps. Nous en avons pour tous les goûts, romans adultes et jeunesse, livres pour enfants, documentaires sur l'histoire, la géographie, la psychologie, les biographies, les voitures, etc.

Venez fouiller dans nos étagères et découvrir des petits trésors Pas cher, pas cher!



HEURES d'ouverture

HORAIRE RÉGULIER

LUNDI	FERMÉ
MARDI	13H À 20H30
MERCREDI	13H À 17H
JEUDI	13H À 17H 19H À 20H30
VENDREDI	9H00 À 12H00
SAMEDI	8H À 12H00
DIMANCHE	FERMÉ



Sylvie Ratté, responsable

GRATUIT!

Atelier d'écriture avec Nadia Gagné

Samedi le 8 février de 10h00 à 11h15

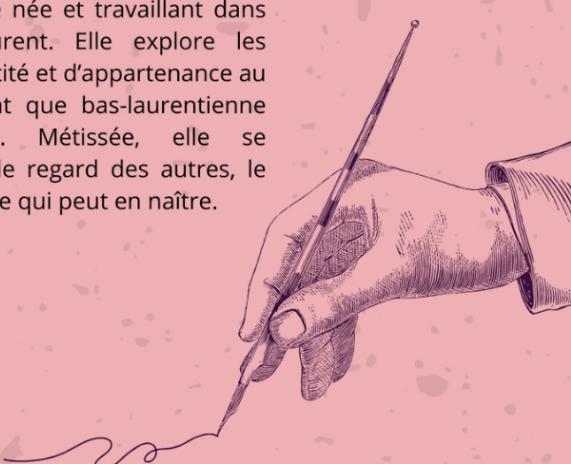
À la bibliothèque Le paradis du livre de St-Antonin,
261, rue Principale

En s'appuyant sur la démarche artistique de l'animatrice, cet atelier d'écriture explore les concepts de l'appartenance et de comment on se forge comme personne , à partir de la perception de notre corps et de l'attention qu'on lui porte.

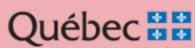
L'atelier sera composé de moments de réflexion en groupe, d'introspection et d'exercices pratiques qui permettront d'explorer un espace imaginaire commun et intime.



Nadia Gagné est une artiste multidisciplinaire née et travaillant dans le Bas-Saint-Laurent. Elle explore les questions d'identité et d'appartenance au territoire en tant que bas-laurentienne afrodescendante. Métissée, elle se questionne sur le regard des autres, le sien et le dialogue qui peut en naître.



Avec la participation financière de :



La bibliothèque Le Paradis du livre de Saint-Antonin vous présente une

CONFÉRENCE

Comment préparer un voyage par soi-même

Par Pierre-Luc Côté,
Grand voyageur, conférencier et blogueur

TRUCS & ASTUCES

- Comment choisir une destination pour un premier voyage ?
- Comment éviter d'être malade à l'étranger ?
- Comment gérer l'argent d'un autre pays ?
- Et bien plus...



12 février 2025
19h00 à 20h30
Gratuit



Atelier d'écriture diffusé en direct à votre biblio de 14h à 16h le samedi 15 mars

Inscrivez-vous à votre biblio pour participer, c'est gratuit!



La critique de livres de Myriam

BIBLIOTHÈQUE
LE PARADIS DU LIVRE

Saviez-vous qu'au Canada, en février, c'est le Mois de l'histoire des Noirs ? Le but est d'honorer l'héritage des personnes Noires et leur communauté à travers le pays. J'en profite pour vous proposer quelques lectures intéressantes sur le sujet. Commençons par les plus petits, le livre **La peau étoilée d'Anicée** présente une petite fille qui arrive dans une nouvelle école. Les autres découvriront qu'on peut tous être différents, être tolérant et être respectueux des cultures des autres. Prochain livre : **Sulwe**, elle est une petite fille qui rêve d'avoir la peau plus pâle. Un soir, une aventure magique lui fera changer d'idée... Pour les ados, il y a les documentaires **Connais-tu?** qui parle de personnalités connus comme Nelson Mandala. Ensuite pour les adultes, je vous propose **Un grain de moutarde** qui se passe aux États-Unis après la fin de l'esclavage. Ce roman est très touchant, rempli d'amour et de bienveillance. Nous avons aussi les biographies de **Michelle et Barack Obama**, de **Oprah Winfrey**. Plusieurs livres de Dany Laferrière font partie de notre collection dont **L'art presque perdu de ne rien faire** et **L'étrange retour**. Sur les 9 livres de Boucar Diouf, je vous propose **Boucar raconte 1 et 2**. Pendant ma recherche, j'ai aussi découvert des auteurs que je ne connais pas. Je vais me laisser tenter par ceux de **Toni Morrison** et **Jodi Picoult**.

Bonne lecture et allez à la découverte de l'autre ! Myriam

5 Février 2025

Cuisines collectives Saint-Antonin



Cuisiner en groupe, ça vous tente?
2 places sont disponibles à St-Antonin
Une cuisine les mercredis au 3 semaines
en soirée avec une belle équipe au CCMD.

Pour vous inscrire, contactez Sylvie Ratté,
à la bibliothèque, au 418-862-1056 #225



Carrefour
d'Initiatives Populaires
de Rivière-du-Loup
NOURRIR L'ESPOIR COLLECTIVEMENT

**FÉVRIER, on donne de
l'amour aux frigos
partagés!**

On peut apporter :

- Une salade de pâtes colorées
- Un gâteau aux carottes si bon!
- Un potage aux légumes racines
- des galettes à la mélasse
- Ta dernière invention!

À Saint-Antonin,
transformons
l'abondance en solidarité:

Vous en avez trop
cuisiné?
Partagé avec votre
communauté grâce aux
frigos partagés

2 adresses à votre
disposition:

Centre communautaire
Michel-Desrosiers
712 Chemin Rivière-Verte

Épicerie du village
309 rue principale





Cercle de Fermière de St-Antonin

Vous êtes passionnée par les arts textiles?

Vous aimeriez apprendre à tricoter? À crocheter? À faire du métier à tisser? Vous aimez travailler avec vos mains mais croyez que vous ne serez pas capable de le faire vous-même?

Venez nous rencontrer à nos soirées Tricot-Jasette, nous sommes jeunes, dynamiques et avons beaucoup de plaisir à travailler ensemble. Nous vous aiderons à faire ce dont vous rêvez .

Une seule soirée et vous reviendrez!



Contactez-nous au 418-605-3532 ou venez nous rejoindre au sous-sol du Centre Réjean Malenfant au 305 rue Principal (entrée sur la rue du Couvent)

Tous les mercredi 19h
Frais de 5\$ la soirée

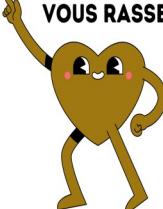


Isama
07 aout 2024 6 h 46 p.m.



SOIRÉE DANSANTE EN FÉVRIER

RÉSERVEZ VOTRE SOIRÉE DU 1ER FÉVRIER POUR UNE AUTRE OCCASION DE VOUS RASSEMBLER, CETTE FOIS AVEC LA MUSIQUE DE ÉRIC BOUCHER !



20H - CENTRE RÉJEAN-MALENFANT
6\$ MEMBRES / 7\$ NON-MEMBRES

SOUPER MUSIQUE

ACTIVITÉS 1 MARS 17H30 SOUPER AVEC SOIRÉE MUSIQUE LINDA APRIL
AU MENU : BROCHETTES DE POULET

RÉSERVEZ VOTRE PLACE AUPRÈS DE NICOLE GAMACHE 418-862-1878,
ALINE LÉVESQUE 418-605-1829 EXT 400, LUCILLE KIROUAC 418-862-4690

NOUS VOUS INFORMONS ÉGALEMENT QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AURA LIEU EN AVRIL PROCHAIN. VOUS POUVEZ DÉJÀ MANIFESTER VOTRE INTÉRÊT À FAIRE PARTIE DU COMITÉ ADMINISTRATIF AUPRÈS DE LA SECRÉTAIRE HÉLÈNE BEAULIEU AU 418-867-8780
TANTILENE@HOTMAIL.COM (3 MEMBRES SONT SORTANTS.)



LE CLUB DES 50 ANS ET +

NICOLE GAMACHE,
PRÉSIDENTE



Équipe d'animation locale de la PASTORALE



Merci, merci, merci!!!

Encore cette année, le comité «fraternité et engagement» s'est occupé des paniers de Noël dans notre municipalité. Ce sont plus de 3 500 \$ qui ont été amassés pour aider 32 familles pour le temps des fêtes. Par ailleurs, nous avons également récolté beaucoup de denrées non-périssables grâce à l'effort de chacun et chacune. Un merci tout spécial aux élèves de l'école Lanouette pour la collecte de près de 350 livres de nourriture.

Nous souhaitons remercier chaleureusement les donateurs pour leur aide, sans laquelle nous n'aurions rien à offrir :

Conseil municipal de Ville St-Antonin

Corporation de développement de St-Antonin

Épicerie du Village Marché Ami

Uniprix Didier Rioux-Karine Larochelle

École Lanouette, tous les membres du personnel, ainsi que les élèves.

Nos bénévoles ainsi que tous ceux et celles qui donnent pour la guignolée.

Dates spéciales en février 2025

2 février 2025: Bénédiction des cierges

11 février 2025: Journée mondiale des malades

14 février 2025: Journée de la Saint-Valentin pour se rappeler que l'amour ne se divise pas, il se multiplie.

Clin d'œil pastoral

Février... mois de froidure :

même le soleil est froid;

Février... mois le plus court :

même notre souffle raccourcit;

Seigneur, on a besoin, tu le sais, de chaleur au cœur, d'énergie à l'effort, et de tendresse à l'âme.

Avec l'ardeur de Ta Présence et les liens réconfortants de nos amis, merci d'être avec nous à notre agenda, pour un mois de février chaleureux.

Votre comité «Prière et célébration»

PAROISSE DE SAINT-ANTONIN

Presbytère : 290, rue Principale, Saint-Antonin

Téléphone : 418-862-4301

fabriquestantonin@videotron.ca

 Fabrique de Saint-Antonin

Nous vous rappelons que le support du comité «fraternité et engagement» se poursuit durant l'année.

Pour avoir de l'aide vous pouvez joindre Christian Nadeau au (418) 714-7722



Manoir Saint-Antonin

16, route de l'Église, Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0

418 605-1829 poste 100 | manoir.st-antonin@videotron.ca



Le Manoir Saint-Antonin est une résidence moderne de 30 grands appartements (3 1/2 et 4 1/2) pour personnes autonomes ou personnes en légère perte d'autonomie.

Vous voulez profiter d'un appartement moderne ? Venez nous visiter !

Saisissez l'opportunité et choisissez une vie en collectivité en toute sécurité, avec services.

Pour information et réservation, vous pouvez contacter :
Gaétan Michaud au **418-868-4768** ou Louise L. Nadeau au **418-867-1561**.
Visites sur rendez-vous.

OFFRES D'EMPLOI

Le Manoir Saint-Antonin recrute !

16, route de l'Église
Saint-Antonin, Québec G0L 2J0

Venez nous rencontrer et joignez-vous à notre équipe !

Plusieurs opportunités s'offrent à vous :

Cuisinier (poste permanent de 30 h/semaine) :

Préparer deux repas par jour et collations selon les menus préétablis;
Préparer les assiettes pour le service aux tables selon les particularités des résidents;
S'assurer de la propreté et la salubrité des espaces de travail;
Travailler en collaboration avec les préposés au service aux tables;
Faire commandes des denrées alimentaires.

Surveillant/concierge (poste permanent de 40h/semaine, horaire 7/14) :

Assurer la sécurité des résidents;
Assurer la sécurité dans la résidence et sur le terrain;
Nettoyer et désinfecter l'ameublement, l'équipement et les jeux pour activités;
Balayer et laver les planchers des aires communes;
Effectuer les travaux d'entretien et de réparation à l'intérieur et à l'extérieur de la résidence selon la demande de la direction;
Faire le grand ménage et la peinture des appartements lors des départs de résidents;
Faire l'entretien journalier selon liste déjà établie;
Faire le suivi en fourniture et en outillage et préparer la liste de commande et en tenir l'inventaire;
Surveillance des portes d'entrée (système d'intercom);
Répondre au système d'appel à l'aide.

Personne à contacter : Louise L Nadeau, relations humaines / 418-605-1829 poste 100

Faire parvenir votre c.v.:

manoir.st-antonin@videotron.ca

ACTIVITÉS HIVERNALES POUR TOUS!



Les détails de chaque activité seront inscrits sur le site Internet du Club et la page Facebook d'Amiski. Suivez-nous!

campagne promotionnelle 2025

À VENIR!!!

Journée porte ouverte (accès aux sentiers gratuitement) ;
Buff ou tuques à vendre : 50e anniversaire ;
Billets moitié-moitié avec tirage à toutes les fins de mois ;
Randonnée populaire en ski ou en raquette avec choix de distances ;
Randonnée clair de lune ;
Déjeuner-brunch ;

Prendre note que le Club Amiski est en pleine campagne de financement et il fêtera cette année son 50e anniversaire. Toutes les activités prévues pour cet hiver serviront de levée de fonds et d'autres sources de financement sont à prévoir. L'argent amassé servira à l'installation de services sanitaires, d'un puits artésien et possiblement la construction d'un nouveau chalet d'accueil!

Venez en grand nombre encourager votre Club de ski de fond et raquette!



ETES-VOUS PRÉTS POUR LE MEGA DRAG 2025?

Ne manquez pas l'évènement de l'année le 15 février prochain!

NOUVEAUTÉ : AJOUTS DE 2 TRACKS DE DÉPART SUR NEIGE DURCIE POUR PX55 ET OUTLAW SEULEMENT

POUR TOUTS LES DÉTAILS, SUIVEZ-NOUS
SUR NOTRE PAGE FACEBOOK
[megadragstantonin](https://www.facebook.com/megadragstantonin)

Évènements

Activités organisées en février



13/02

RANDONNÉE CLAIR DE LUNE

Amis quadistes! Aurons-nous la chance de nous balader au clair de lune? Rendez-vous au P'tit Camp dans l'érablière à Cacouna. Départ à 19 h 30.

27/02

RANDONNÉE EN SOIRÉE

Une autre belle balade en soirée en bonne compagnie vous est offerte. Départ 19 h 30 du P'tit Camp à Cacouna

SUIVEZ-NOUS SUR...

Notre page Facebook et notre site web pour connaître les trajets et les destinations.

www.est-quad.com

*Joyeuse
Saint-
Valentin!*

Vous accompagner dans la gestion de votre santé

Services en succursale

- Livraison gratuite
- Conseil pharmacien, en présence ou par téléphone, 7 jours sur 7
- Prolongation de vos ordonnances
- Service de pilulier
- Suivi rigoureux par l'équipe lors de la date prévue de votre renouvellement
- Service de renouvellement en ligne

Service infirmière

- Prise de sang
- Vente de bas support médicaux (prise de mesure gratuite)
- Vente d'accessoires de stomie et de machine pour apnée du sommeil
- Vaccination voyage
- Vente et location d'aide à la marche
- Lavage d'oreilles

Didier Rioux et
Karine Larochelle
Pharmaciens-propriétaires
affiliés à 

78A, rue Principale
Saint-Antonin • 418 605-1545

* Certaines conditions s'appliquent.



Les pharmaciens sont les seuls responsables
de l'exercice de la pharmacie.

➤ RÉSUMÉ DES POINTS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES SÉANCES DU CONSEIL DE VILLE

Vous trouverez un bref résumé des points d'intérêt général qui ont été discutés lors des séances ordinaires et extraordinaires. Ce résumé n'engage aucunement la Ville de Saint-Antonin, seul le texte officiel du procès-verbal a une valeur légale. Vous pouvez consulter le texte intégral sur le site internet de la Ville de Saint-Antonin.

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL LE LUNDI 13 JANVIER 2025 À 19 H 30

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2024

Les membres du Conseil de Ville déclarent avoir reçu la liste des dépenses incompressibles inscrites aux journaux des déboursés :

- **Du 1^{er} au 31 décembre 2024** au montant de **277 396,95 \$** ;

Les membres du Conseil de Ville déclarent avoir reçu la liste des factures d'achats de paiements automatiques;

- **Pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2024 au montant de 318 035,78 \$** ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise le paiement des comptes pour le mois **de décembre 2024** au montant de **595 432,73 \$**.

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE - SOIRÉE DES MÉRITES 2025 DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

QUE la Ville de Saint-Antonin a reçu une demande de contribution financière de l'École secondaire de Rivière-du-Loup pour la remise d'une bourse lors de la Soirée des Mérites 2025 qui aura lieu le mardi 3 juin 2025;

QU' il est important de soutenir la motivation des élèves, de souligner la performance scolaire, l'implication et la persévérance de ceux-ci;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin appuie l'École secondaire de Rivière-du-Loup et autorise une contribution financière au montant de **100,00 \$**, soit deux bourses de **50,00 \$**.

QUE le Conseil de Ville mandate comme représentants de la Ville de Saint-Antonin, Messieurs Alain Castonguay et Dominique Dupont pour la remise des bourses.

OCTROI D'UN MANDAT À LA FIRME « LE CABINET RH »

QUE des plaintes ont été reçues par le Conseil;

QUE la Ville de Saint-Antonin doit prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la protection de ses employés et de ses élus;

QUE la Ville désire faire la lumière sur les allégations en cours et engager une firme spécialisée et indépendante pour enquêter sur les faits allégués;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin mandate la firme « Le Cabinet RH » afin d'effectuer une enquête indépendante, d'étudier le dossier et d'accompagner la Ville dans les démarches à faire suite à la réception de ces plaintes.

DATE DE PRÉSENTATION DU BUDGET 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATION

QUE la Ville n'a pas déposé son budget 2025 avant le 31 décembre 2024;

QUE selon l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil doit fixer une date pour l'adoption du budget afin de permettre au greffier de respecter l'obligation de publier un avis au moins huit jours avant la séance au cours de laquelle le budget et le programme triennal d'immobilisations doivent être adoptés;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin fixe la date du **22 janvier 2025 à 19 h 30 au Centre Réjean-Malenfant**.

RÈGLEMENTS :

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE « RÈGLEMENT 908-25 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 893-24 PORTANT SUR L'INTERDICTION D'ÉPANDAGE DE DÉJECTIONS ANIMALES, DE BOUES OU D'AUTRES RÉSIDUS »

Le conseiller, Monsieur Dominique Dupont, donne **avis de motion** qu'il sera soumis pour adoption, lors de la prochaine séance ordinaire, le « Règlement 908-25 remplaçant le règlement 893-24 portant sur l'interdiction d'épandage de déjections animales, de boues ou d'autres résidus ». Le but est de déterminer les dates de prohibition pour 2025.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE « RÈGLEMENT 909-25 AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT »

Monsieur Alain Castonguay, donne **avis de motion** qu'il sera soumis pour adoption, lors de la prochaine séance ordinaire, le « Règlement 909-25 Augmentation du Fonds de roulement ». Le but du règlement est d'augmenter le Fonds de roulement de 100 000 \$ pour le monter à 700 000 \$. Il dépose le projet de règlement.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 906-24 DÉCRÉTANT LA FERMETURE D'UNE PARTIE NON OUVERTE DU CHEMIN DE RIVIÈRE-VERTE

QU'une partie du lot 6 637 560 du cadastre du Québec située dans la Ville de Saint-Antonin, constitue une partie non ouverte et non aménagée d'un chemin public;

QUE la Ville a compétence en matière de voirie sur les voies publiques dont la gestion ne relève pas du gouvernement du Québec ou de celui du Canada ni de l'un de leurs ministères ou organismes;

QU'un **avis de motion** du présent règlement a été donné à la séance ordinaire tenue le lundi 9 décembre 2024 par le conseiller, Monsieur Dominique Dupont, et que le projet de règlement numéro 906-24 a été présenté et adopté;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte le « Règlement numéro 906-24 décrétant la fermeture d'une partie non ouverte du chemin de Rivière-Verte ».

ADOPTION DU « RÈGLEMENT 907-24 CONCERNANT LA SURVEILLANCE EN MILIEUX RÉSIDENTIELS LORS DU PASSAGE DE LA SOUFFLEUSE À NEIGE »

QU'en vertu des dispositions de l'article 497 du Code de la Sécurité routière nul ne peut, dans les milieux résidentiels où la vitesse permise est de 50 km/h ou moins, procéder à des opérations de déneigement d'un chemin public avec une souffleuse à neige d'une masse nette de plus de 900 kg, sans la présence d'un surveillant circulant à pied devant celle-ci;

QU'en vertu de l'article 626, par. 17, une municipalité peut, par règlement, autoriser, sur tout ou partie d'un chemin dont l'entretien est à sa charge, le surveillant devant une souffleuse à neige à circuler à bord d'un véhicule routier;

QU'un **avis de motion** du présent règlement a été donné à la séance ordinaire tenue le lundi 9 décembre 2024 par le conseiller, Monsieur Alain Castonguay, et que le projet de règlement numéro 907-24 a été présenté et adopté lors de cette même séance;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte le « Règlement numéro 907-24 concernant la surveillance en milieux résidentiels lors du passage de la souffleuse à neige ».

DÉPÔT DES STATISTIQUES DES INTERVENTIONS EN INCENDIE POUR L'ANNÉE 2024

Le directeur général adjoint, Monsieur Carlo Brousseau, a déposé le document concernant les statistiques des interventions en incendie pour l'année 2024. Chaque membre du Conseil de ville a reçu copie desdits documents.

INSCRIPTION RENDEZ-VOUS ANNUEL EN SÉCURITÉ CIVILE 1^{ER} FÉVRIER 2025

QUE le rendez-vous annuel en sécurité civile aura lieu le **samedi 1^{er} février 2025** à Témiscouata-sur-le-Lac ;

QUE cette journée formatrice permettrait à nos employés de parfaire leurs connaissances au niveau stratégique et opérationnel face aux changements climatiques;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement des frais d'inscription de **340,00 \$** pour Messieurs Yvan Rossignol, directeur du Service Incendie, et Carlo Brousseau, directeur général adjoint, à la rencontre annuelle en sécurité civile qui se tiendra le 1^{er} février 2025.

URBANISME :

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Monsieur Carlo Brousseau, directeur des Travaux publics et directeur général adjoint, a déposé le procès-verbal du Comité consultatif d'Urbanisme (CCU) tenu le 10 décembre 2024. Chaque membre du Conseil de ville a reçu copie desdits documents.

Renouvellement des mandats des membres du Comité consultatif d'urbanisme

QUE trois postes sur le Comité consultatif d'Urbanisme (CCU) de Saint-Antonin sont échus en décembre 2024 et que ces membres désirent renouveler leur mandat pour une période de 2 ans (1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026);

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le renouvellement des mandats de Messieurs Bernard Labrie et Rosaire Labonté, et de Madame Marilyne Laplante, comme membres du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) de Saint-Antonin pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026.

NOMINATION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE SAINT-ANTONIN

QUE Monsieur Bernard Labrie est président du CCU depuis quelques années et qu'il déclare être disponible pour assumer cette responsabilité pour l'année 2025;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville nomme Monsieur Bernard Labrie au poste de président du Comité consultatif d'Urbanisme de Saint-Antonin pour l'année 2025.

LOISIRS :

AUTORISATION DE PAIEMENT - DEMANDE DE PAIEMENT # 5 CENTRE SPORTIF SAINT-ANTONIN

QUE les travaux effectués en décembre 2024 pour la construction du Centre sportif de Saint-Antonin;

QUE la firme Atelier Guy architectes a procédé à la recommandation de la demande de paiement # 5 et que notre chargé de projet l'a approuvée;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture de Construction Marcel Charest et Fils, au montant de **652 164,67 \$** moins la retenue de 10 %, plus les taxes, soit un montant total à verser de **674 843,70 \$**.

LEVÉE DE LA SÉANCE À 19 H 55 PAR LE CONSEILLER MARIO FORTIN.

○ ○ ○

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL LE LUNDI 09 DÉCEMBRE 2024 À 19 H 30

APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE NOVEMBRE 2024

Les membres du Conseil de Ville déclarent avoir reçu la liste des dépenses incompressibles inscrites aux journaux des déboursés :

- **Du 1^{er} au 30 novembre 2024** au montant de **167 094,15 \$** ;

Les membres du Conseil de Ville déclarent avoir reçu la liste des factures d'achats de paiements automatiques;

- **Pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2024 au montant de 384 897,03 \$.**

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise le paiement des comptes pour le mois **de novembre 2024** au montant de **551 199,18 \$**.

DIRECTION GÉNÉRALE :

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Comme le prévoit l'article 105.2.2 de la Loi sur les Cités et Villes, c'est avec plaisir que je vous présente mon rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2023 adoptés lors de la séance extraordinaire du Conseil tenue le **20 novembre 2023**.

À toutes les personnes intéressées, vous pouvez prendre connaissance du rapport du Maire dans la publication du Saint-Antonin en bref de Janvier 2025 aux pages 19 et 20.

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT DU 10 DÉCEMBRE 2024 AU 10 JUIN 2025

Aux termes de l'article 56 de la Loi sur les cités et villes, le Conseil municipal doit désigner, un membre du Conseil municipal comme maire suppléant et que la Ville de Saint-Antonin désire donner une chance à chacun de ces élus afin d'être nommé maire suppléant pour une période de six (6) mois en alternance;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin nomme Monsieur Mario Fortin à titre de maire suppléant pour la période du 10 décembre 2024 au 10 juin 2025, le tout conformément à l'article 56 de la Loi sur les cités et villes.

UTILISATION DU FONDS DE ROULEMENT - CAMIONNETTE DU SERVICE INCENDIE

QUE suite à l'achat de la camionnette pour le service Incendie achetée en janvier 2024 était prévu dans le budget d'immobilisation et que le financement de cet achat devait se faire à partir du Fonds de roulement, sur une durée de 5 ans;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin spécifie que la camionnette Dodge Ram 1500, année 2023, achetée pour le service Incendie et les équipements nécessaires soient financés par le Fonds de roulement, sur une période de 5 ans pour un montant de **15 764,40 \$** pour les 4 premières années et de **15 764,39 \$** pour la 5^e année, pour un montant total de **78 821,99 \$**.

CRÉATION D'UN SURPLUS ACCUMULÉ RÉSERVÉ - ÉOLIENNES

QUE les revenus des éoliennes doivent servir aux développements de la Ville et que la Ville désire créer un surplus réservé avec les revenus des éoliennes;

QUE suite à la construction du nouveau centre sportif et de la patinoire couverte;

QUE la Ville a acheté en 2018 deux camions avec le Fonds vert et que le remboursement de l'emprunt est prévu avec les revenus éoliens;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin continue à effectuer le remboursement de la dette des deux camions avec les revenus des éoliennes pour les années 2024 à 2028;

QUE par la suite, à chaque année, la Ville de Saint-Antonin inscrive dans le Surplus accumulé réservé - Éoliennes, les revenus éoliens qui serviront aux remboursements des intérêts et du remboursement de la dette pour la construction du nouveau centre sportif et de la patinoire couverte.

LETTRE DE RAPPEL - VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES (ANNÉES 2023 ET ANTÉRIEURES)

QUE des propriétaires du territoire de la Ville de Saint-Antonin ont des taxes impayées se rapportant aux années 2023 et antérieures;

QU'en date du 9 décembre 2024, les arrérages de taxes foncières pour l'ensemble de ces propriétaires s'élèvent à environ **30 500 \$**;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin accorde un délai finissant le 7 février 2025 aux propriétaires ayant des taxes impayées se rapportant aux années 2023 et antérieures (100 \$ et plus);

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adoptera le 10 février 2025 une résolution ayant pour objet d'amorcer les procédures de vente pour défaut de paiement de taxes auprès des propriétaires concernés.

AUTORISATION DE PAIEMENTS DES RETENUES À LA SOURCE PAR ACCÈS D

QUE suite de la grève chez Postes Canada;

QUE les paiements des retenues à la source doivent être versés régulièrement pour éviter des frais de retard et de pénalités;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement des comptes suivants par virement ou transfert bancaire : Beneva, Sunlife, Bâtirente (Desjardins sécurité financière), Retraite Québec, Fonds de solidarité FTQ, Fonds des pensions alimentaires, en plus des retenues à la source aux différents Gouvernements.



AUTORISATION DE PAIEMENT - FACTURE RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

QUE la firme Raymond Chabot Grant Thornton a été mandatée pour faire la mission d'audit des états financiers 2023;
QUE les travaux sont terminés et la présentation de la facture finale pour les honoraires professionnels effectués;
IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville autorise le paiement de la facture au montant de **19 162,50 \$** plus taxes.

REMBOURSEMENT D'UNE LOCATION DE SALLE

QU'une personne avait réservé et payé une location de salle pour le 21 décembre 2024 et qu'elle a avisé au début du mois qu'elle devait annuler pour raison de maladie;
IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le remboursement de **109,25 \$** à cette personne.

DEMANDE DE COUVERTURE CELLULAIRE

QUE la couverture cellulaire demeure insuffisante dans plusieurs régions du Québec, limitant l'accès à un service essentiel pour les résidents et visiteurs;

QUE le Gouvernement du Québec s'est engagé à déployer une couverture cellulaire complète sur l'ensemble du territoire d'ici octobre 2026, reconnaissant son importance pour la qualité de vie des citoyens et le développement socioéconomique, particulièrement dans un contexte où l'automatisation devient une solution incontournable face à la pénurie de main-d'œuvre;

QUE des services cellulaires fiables sont indispensables pour garantir l'accès à l'information, aux services de santé, et aux interventions de sécurité publique, et qu'une couverture déficiente compromet la sécurité des personnes dans les zones à couverture limitée ou en itinérance, notamment en cas d'urgence nécessitant une intervention rapide des premiers répondants;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin demande au Parti libéral du Canada, au Parti conservateur du Canada, au Nouveau parti démocratique du Canada et au Bloc québécois d'inclure dans leur plateforme électorale pour la prochaine élection fédérale l'obligation pour la totalité des compagnies de services cellulaires de conclure des ententes d'itinérance afin que les clients de services cellulaires, peu importe leur fournisseur, puissent bénéficier de la présence de sites cellulaires dans la région où ils se trouvent.

QUE copie de cette résolution soit envoyée au Ministre des Finances du Québec et aux dirigeants des Entreprises des télécommunications.

REMANIEMENT AU SEIN DU PERSONNEL-CADRE, À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2025

QU'une réorganisation des tâches est nécessaire pour assurer l'optimisation et la valorisation des employés-cadres;

QU'il y a lieu de créer de nouveaux postes et de modifier les descriptions de tâches existantes;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin approuve les nominations suivantes :

- **Madame Chantal Bouchard**, actuellement adjointe à la direction et à la trésorerie, est nommée trésorière et greffière adjointe, et est autorisée à signer tous les documents en l'absence de la greffière.
- **Madame Gabrielle Thibault**, actuellement trésorière, greffière adjointe et responsable des communications, est nommée au poste de directrice Ressources humaines et Communications. Elle prendra en charge les ressources humaines, incluant la gestion de la paie et cotisations en plus de conserver le volet communications et y ajoutant la production du bulletin municipal autrefois l'une des tâches de l'agente de développement.
- **Madame Karine Vincent** devient la directrice du Développement et des relations avec le milieu et certaines de ses tâches seront réparties afin qu'elle puisse se concentrer sur le développement de la ville et la recherche de financement afin d'en soutenir la croissance.
- **QU'**un nouveau poste soit créé : Coordonnateur-trice à la vie culturelle et communautaire en soutien à la directrice du Développement et des relations avec le milieu ainsi qu'aux différents organismes et partenaires de la Ville.

CRÉATION D'UN NOUVEAU POSTE - COORDONNATEUR-TRICE À LA VIE CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE

QUE la Ville désire créer un nouveau poste, soit celui de Coordonnateur-trice à la vie culturelle et communautaire;

QU'il s'agit d'un poste syndiqué et que la Ville procèdera bientôt à l'affichage du poste;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise Monsieur Michel Nadeau, maire, et Monsieur Carlo Brousseau, directeur général adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Antonin une lettre d'entente avec le Syndicat des Employés municipaux de Saint-Antonin CSN, pour la création de ce nouveau poste.

AUTORISATION DE SIGNATURE DES CHÈQUES

QUE Madame Chantal Bouchard a été engagée comme trésorière et greffière adjointe à partir du 1^{er} janvier 2025;

QUE Madame Chantal Bouchard doit, en tant que trésorière, signer les chèques et autres effets bancaires de la Ville;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise Madame Chantal Bouchard, trésorière et greffière adjointe, à signer les chèques et effets bancaires pour et au nom de la Ville de Saint-Antonin;

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin avise la Caisse Desjardins de Rivière-du-Loup que Madame Gabrielle Thibault, directrice Ressources humaines et Communications, est toujours autorisée à signer les paiements ou transferts en rapport avec la rémunération et les déductions à la source.

INSCRIPTION AUX DIFFÉRENTS SERVICES NUMÉRIQUES DE SERVICE CANADA, AGENCE DE REVENU ET REVENU QUÉBEC

QUE Madame Chantal Bouchard a été nommée trésorière et greffière adjointe et qu'elle a besoin d'avoir accès aux renseignements et documents de la Ville de Saint-Antonin auprès des différents Ministères et Organismes;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville autorise Madame Chantal Bouchard, trésorière et greffière adjointe, à s'inscrire à Mon dossier de **Revenu Québec** et aux différents services numériques de **Service Canada** pour avoir accès à tous les renseignements et documents nécessaires pour gérer les dossiers de la Ville de Saint-Antonin et à effectuer des actions au nom et pour le compte de la Ville dans le cadre de l'utilisation de ces services, notamment pour les rapports de TPS et TVQ, les retenues à la source et tout autre dossier pour agir au nom de la Ville de Saint-Antonin.

REPRÉSENTANTE AUTORISÉE AUPRÈS DU MAPAQ

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin nomme Madame Chantal Bouchard, trésorière et greffière adjointe, représentante pour la Ville de Saint-Antonin auprès du MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation) et qu'elle doit avoir accès à tous les renseignements et documents de la Ville de Saint-Antonin.

AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE ET DE FOURNITURE DE SERVICES EN MATIÈRE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2025-2029

QUE le Gouvernement du Québec a adopté le Règlement portant sur la modernisation de la collecte sélective de certaines matières résiduelles, lequel est entré en vigueur le 7 juillet 2022;

QUE le 24 octobre 2022, RECYC-QUÉBEC a confié à Éco Entreprises Québec (ÉEQ) le rôle d'organisme de gestion désigné de cette modernisation de la collecte sélective et que la MRC de Rivière-du-Loup a été désignée par ÉEQ comme organisme municipal;

QUE la compétence de la gestion, la collecte, le transport et le traitement des matières recyclables de l'ensemble des municipalités locales de son territoire, à l'exception de la Ville de Rivière-du-Loup, a été déléguée à la MRC de Rivière-du-Loup par une entente intermunicipale de délégation de compétence en mars 2024;

QUE la MRC a octroyé le 27 novembre 2024, un nouveau contrat de collecte et transport des matières résiduelles couvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029, lequel ne comprends pas de services de collecte et transport des déchets ultimes et des matières recyclables pour la Ville de Saint-Antonin pour l'année 2025;

QUE la Ville est disposée à fournir certains services au citoyen dans le cadre de la compétence de la MRC dans la gestion des matières résiduelles;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le maire, monsieur Michel Nadeau et le directeur général adjoint, monsieur Carlo Brousseau à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente de délégation de compétence et de fourniture de services en matière de gestion des matières résiduelles 2025-2029.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE « RÈGLEMENT NUMÉRO 906-24 DÉCRÉTANT LA FERMETURE D'UNE PARTIE NON OUVERTE DU CHEMIN DE RIVIÈRE-VERTE »

Monsieur Dominique Dupont, donne **avis de motion** qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance, le règlement numéro **906-24** décrétant la fermeture d'une partie non ouverte du chemin de Rivière-Verte.

Le projet de règlement numéro **906-24** sera disponible sur le site Internet et au bureau de l'Hôtel de ville.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE « RÈGLEMENT NUMÉRO 907-24 CONCERNANT LA SURVEILLANCE EN MILIEUX RÉSIDENTIELS LORS DU PASSAGE DE LA SOUFFLEUSE À NEIGE »

Monsieur Alain Castonguay, donne **avis de motion** qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance, le « Règlement N° **907-24** concernant la surveillance en milieux résidentiels lors du passage de la souffleuse à neige ».

Le projet de règlement numéro **907-24** sera disponible, sur le site Internet et au bureau de l'Hôtel de ville.

ADOPTION DU PROJET DU « RÈGLEMENT NUMÉRO 906-24 DÉCRÉTANT LA FERMETURE D'UNE PARTIE NON OUVERTE DU CHEMIN DE RIVIÈRE-VERTE »

QU'une partie du lot 6 637 560 du cadastre du Québec située dans la Ville de Saint-Antonin, constitue une partie non ouverte et non aménagée d'un chemin public;

QUE la Ville a compétence en matière de voirie sur les voies publiques dont la gestion ne relève pas du Gouvernement du Québec ou de celui du Canada ni de l'un de leurs ministères ou organismes;

QUE la Ville peut réglementer l'accès à une voie publique dont elle a compétence;

QUE la Ville désire se dégager des droits et des responsabilités qu'elle a à assumer sur la partie du lot 6 637 560;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte le projet de « Règlement numéro **906-24** décrétant la fermeture d'une partie non ouverte du chemin de Rivière-Verte ».

Adoption du projet de « Règlement numéro 907-24 concernant la surveillance en milieux résidentiels lors du passage de la souffleuse à neige »

QU'en vertu des dispositions de l'article 497 du Code de la Sécurité routière nul ne peut, dans les milieux résidentiels où la vitesse permise est de 50 km/h ou moins, procéder à des opérations de déneigement d'un chemin public avec une souffleuse à neige d'une masse nette de plus de 900 kg, sans la présence d'un surveillant circulant à pied devant celle-ci;

QU'en vertu de l'article 626, paragraphe 17, une municipalité peut, par règlement, autoriser, sur tout ou partie d'un chemin dont l'entretien est à sa charge, le surveillant devant une souffleuse à neige à circuler à bord d'un véhicule routier;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte le projet de « Règlement numéro **907-24** concernant la surveillance en milieux résidentiels lors du passage de la souffleuse à neige ».

TRAVAUX PUBLICS

EMBAUCHE D'UN JOURNALIER/CHAUFFEUR SURNUMÉRAIRE TEMPORAIRE

QUE l'absence de deux employés aux Travaux publics pour une durée indéterminée;

QUE la Ville a besoin d'effectif supplémentaire en vue du déneigement s'il y a des tempêtes;

QUE Monsieur Steeve Roy a déposé sa candidature et que le comité de sélection a émis une recommandation favorable aux membres du Conseil de ville pour l'engagement de Monsieur Roy;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin procède à l'embauche de Monsieur Steeve Roy comme Journalier/chauffeur surnuméraire temporaire pour les besoins en déneigement cet hiver.

AUTORISATION DE PAIEMENT - LES ENTREPRISES RÉMI CHAREST INC.

QUE des glissières étaient endommagées ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture au montant de **29 401,45 \$** plus les taxes applicables, pour la réparation des glissières.

URBANISME

PROMESSE DE VENTE D'UNE PARCELLE DE LOT À LA SOCIÉTÉ 9438-5457 QUÉBEC INC.

QUE la société 9438-5457 Québec Inc. désire acquérir une partie excédentaire de l'emprise à la Ville;

QUE l'emprise est assez large en face du lot 6 483 263 sur le chemin de Rivière-Verte et du nouveau lot créé 6 637 561 appartenant à cette même société, pour permettre l'aliénation d'une parcelle du lot numéro 6 637 560 de la Ville ;

QUE les services des Travaux publics et de l'Urbanisme ont examiné le dossier et que la réduction de notre emprise à cet endroit ainsi que l'usage pour lequel la société souhaite l'utiliser, après cette transaction, ne contrevient pas à la règlementation municipale;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise la vente d'une parcelle de l'emprise du chemin de Rivière-Verte, en bordure des lots 6 483 263 et 6 637 561, désignée sur le plan préparé par Parent & Ouellet Inc., et qui portera éventuellement le numéro de lot 6 663 195, estimée à environ 15 158,8 pieds carrés pour le prix de cinquante cents (0,50 \$) du pied carré. De plus, il est entendu que l'acheteur, la société 9438-5457 Québec Inc., assumera les frais d'arpentage, frais de notaire, ainsi que les frais de déplacement de la clôture aux nouvelles limites définies par l'arpenteur.

Comme discuté, aucune « carrière/sablière » ne peut être opérée à moins de 35m de la rue.

CALENDRIER DES SÉANCES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME POUR 2025

QUE les élus souhaitent définir les dates de séances du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), au préalable, qui se tiennent le 2^e mardi, aux 2 mois,

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte le calendrier suivant relativement à la tenue des séances du CCU pour l'année 2025 qui débuteront à 19 heures :

- | | |
|----------------------|----------------------|
| ⇒ Le 11 février 2025 | - Le 12 août 2025 |
| ⇒ Le 8 avril 2025 | - Le 15 octobre 2025 |
| ⇒ Le 10 juin 2025 | - Le 9 décembre 2025 |

LOISIRS

PRÊT DE LA SALLE DU CCM-D POUR LES CUISINES COLLECTIVES

QU'un groupe de gens de Saint-Antonin participe à des ateliers de cuisine et aimerait poursuivre leur activité même si la présence d'un employé du Carrefour d'Initiatives Populaires n'est plus possible;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le prêt à titre gratuit de la cuisine de la salle Centre communautaire Michel-Desrosiers afin de permettre aux gens de Saint-Antonin de participer aux ateliers de cuisine. Le local devra être remis dans le même état qu'au départ, soit les surfaces de comptoir et de sol nettoyées et les outils propres et rangés.

Le lien avec le CIP demeure actif pour ce qui est de proposer des denrées et de soutenir le groupe s'il rencontre des défis. La responsable du groupe est Madame Sylvie Ratté.

DEMANDE DE COMMANDITE - MÉGA DRAG SAINT-ANTONIN

QUE la ville a reçu une demande de commandite pour la 4^e édition du Méga Drag Saint-Antonin;

QUE l'organisme à but non lucratif vise à offrir une activité de course de motoneige de très grande envergure à Saint-Antonin;

QUE les retombées économiques pour les commerçants de Saint-Antonin et le plan de visibilité pour la Ville;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin accorde une commandite de **1 000 \$** à l'Équipe de courses de ski-doo L et L pour l'organisation du Méga Drag Saint-Antonin qui se tiendra **le samedi 15 février 2025** dans le secteur de la rue Lévesque, face au commerce de Surplus Général Tardif.

AUTORISATION DE PAIEMENT - DEMANDE DE PAIEMENT # 4 CENTRE SPORTIF SAINT-ANTONIN

QUE les travaux effectués en novembre 2024 pour la construction du centre sportif Saint-Antonin;

QUE la firme Atelier Guy architectes a procédé à la recommandation de la demande de paiement # 4 et que notre chargé de projet l'a approuvée;



IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture de Construction Marcel Charest et Fils, au montant de **486 954,30 \$** moins la retenue de 10 %, plus les taxes applicables, soit un montant total à verser de **503 888,14 \$**.

AUTRES SUJETS

AJOURNEMENT

QUE plusieurs résolutions n'ont pu être complétées avant la séance;

QUE certaines résolutions doivent obligatoirement être adoptées avant le 31 décembre 2024;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin ajourne la présente séance au mercredi 18 décembre 2024 à 18 heures, au Centre Réjean-Malenfant, salle B.

○ ○ ○

REPRISE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 09 DÉCEMBRE 2024

LE MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2024 À 18 HEURES

DIRECTION GÉNÉRALE

DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE - FEUILLET PAROISSIAL

QUE la Ville de Saint-Antonin a reçu une demande de contribution pour la production du feuillet pour l'année 2025;

QUE le but de la demande de contribution financière est de soutenir la Fabrique de Saint-Antonin pour les frais de publication du feuillet paroissial de Saint-Antonin;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville appuie la Fabrique de Saint-Antonin en contribuant un don de **130,00 \$**.

ACCEPTATION DU BUDGET 2024 RÉVISÉ DE L'OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION DE RIVIÈRE-DU-Loup

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin a pris connaissance d'une version révisée du budget 2024 de l'Office d'habitation de Rivièrelu (version approuvée le 2 décembre 2024 par la Société d'habitation du Québec);

IL EST RÉSOLU QUE la le Conseil de ville de Saint-Antonin approuve ledit budget 2024 révisé le 2 décembre 2024.

APPUI - DEMANDE DE RÉVISION DES LIGNES DIRECTRICES POUR LA VALORISATION DES SOLS CONTAMINÉS DU MELCCFP

QU'en vertu des Lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) publiées en décembre 2023, il y a eu précision sur les options de gestions des sols présentant des teneurs naturelles en métaux et métalloïdes dépassant les critères applicables;

QUE les Lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés remplacent les orientations du Guide d'intervention - Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés et qu'une mise à jour de ce dernier prenant compte des nouvelles Lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés est attendue ultérieurement;

QU'importe si les concentrations, selon les critères du MELCCFP, soient d'origine naturelle ou anthropique, le ministère considère que les sols doivent maintenant être gérés comme des sols contaminés, malgré toutes les contradictions que cela implique pour les municipalités qui doivent assumer des coûts exorbitants afin de disposer de ces sols d'origine naturelle, dits contaminés, à des sites autorisés par le ministère;

QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin appuie la résolution de la municipalité d'Odgen à l'égard d'une demande de révision des Lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés du MELCCFP ;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin demande formellement au Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, une révision des Lignes directrices pour la valorisation des sols contaminés, une modification des critères du Guide d'intervention - protection des sols et réhabilitation des sols contaminés et d'assouplir les Lignes directrices sur l'évaluation des teneurs de fond naturelles dans les sols afin que les critères des sols avec des concentrations élevées puissent être évalués différemment s'ils sont d'origine naturelle et d'accepter au minimum le critère générique de teneurs de fond de chaque province géologique tel que celle de Québec, de la région de l'Outaouais, de l'Estrie et des autres régions du Québec.



APPUI À LA PREMIÈRE NATION DE KEBAOWEK - OPPOSITION AU PROJET DE L'INSTALLATION DE GESTION DE DÉCHETS PRÈS DE LA SURFACE (IGDPS) À CHALK RIVER

QUE le Gouvernement du Canada projette de construire une Installation de gestion de déchets près de la surface à Chalk River, visant à entreposer 1,5 million de mètres cubes de déchets nucléaires de faible et moyenne activité;

QUE le site proposé pour ce projet est situé dans une zone marécageuse et à flanc de colline, avec un drainage direct vers la rivière des Outaouais;

QUE la rivière des Outaouais constitue une source d'approvisionnement en eau potable essentielle pour jusqu'à 9 millions de personnes au Québec et en Ontario et représente un milieu naturel prisé pour les activités récréatives;

QU'il est impératif de protéger cette ressource vitale contre tout risque de contamination radioactive à court, moyen et long terme;

QUE plus de 140 municipalités, municipalités régionales de comté et villages du Québec ont, depuis avril 2021, adopté des résolutions exprimant leur opposition aux plans actuels des Laboratoires Nucléaires Canadiens (CNL) pour ce projet;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin appuie la Première Nation de Kebaowek et exprime son opposition au projet de l'installation de gestion de déchets près de la surface (IGDPS) des Laboratoires Nucléaires Canadiens (CNL) dans sa forme actuelle;

QUE ce Conseil demande au Gouvernement du Canada de respecter les normes internationales, demande au Gouvernement du Québec de prendre une position claire, ferme et publique contre ce projet en matière de gestion des déchets nucléaires.

MAUVAISES CRÉANCES - CORRECTIONS AUX COMPTES

QU'un compte de client « Divers » doit être annulé parce que la personne est introuvable;

QU'il y a lieu de passer en mauvaises créances les factures de taxes de 2015 à 2022 d'un client (personne décédée);

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise la radiation du compte-client au montant de **97,73 \$** et un montant de **58,76 \$** plus les intérêts d'un client pour les années 2015 à 2022.

RÈGLEMENTS

ADOPTION DU « RÈGLEMENT NUMÉRO 905-24 CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION ET LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2025 »

QUE la Loi sur le traitement des élus municipaux détermine les pouvoirs du Conseil de ville en matière de fixation de la rémunération;

QUE le Conseil désire abroger le règlement 889-23 aux fins d'adopter un nouveau règlement relatif à la rémunération et au traitement des élus municipaux;

QUE le Conseil de ville souhaite augmenter leur salaire d'un pourcentage équivalent à l'augmentation octroyée aux employés syndiqués au 1^{er} juillet 2024, soit 2.5 %;

QU'un avis de motion a été donné par Monsieur Dominique Dupont lors de la séance du Conseil de ville tenue le 11 novembre 2024 et que le projet de règlement a été déposé et présenté à cette même séance;

QU'un avis public a été publié le 13 novembre 2024 sur le site Internet de la Ville et affiché sur le babillard extérieur de l'Hôtel de ville la même date;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin adopte le « Règlement numéro 905-24 concernant la rémunération et le traitement des élus municipaux pour l'année 2025 ».

TRAVAUX PUBLICS :

REDDITION DE COMPTE - PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION

QUE la Ville de Saint-Antonin a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;



QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2024 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

QUE si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin approuve les dépenses d'un montant de **28 667,50 \$** relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

AUTORISATION DE PAIEMENT - SEL DE DÉGLAÇAGE

QU'il est nécessaire de préparer l'abrasif avant les neiges;

QUE la commande de sel de déglaçage de 331,18 tonnes a été livrée à la fin d'octobre 2024;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement de la facture au montant de **42 059,86 \$** plus les taxes applicables, à la compagnie Selto Distribution Inc.

AUTORISATION DE PAIEMENT - FACTURES AQUALOCK

QUE des services de soutien technique et de consultants spécialisés ont été utilisés en automne dernier pour apporter des correctifs et améliorer le déploiement terrain des dispositifs adaptés en rayon sur notre réseau d'aqueduc;

QUE le projet avec Aqualock est d'améliorer la gestion pérenne du réseau de distribution d'eau potable;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le paiement des 5 factures du Groupe Aqualock Inc. au montant total de **16 885,00 \$** plus les taxes applicables, pour 37 dispositifs Aqualock.

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU FLEURONS DU QUÉBEC 2025-2027

QUE la Ville de Saint-Antonin a reçu le formulaire de renouvellement de l'adhésion au Fleurons du Québec pour les années 2025-2027;

QUE le tarif triennal applicable est de **1 471,00 \$**, avant les taxes applicables, ce qui représente un coût annuel d'environ **490,00 \$**, avant les taxes applicables;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin renouvelle l'adhésion au Fleurons du Québec, pour les années 2025 à 2027, au coût de **1 471,00 \$**.

DEMANDE D'AUTORISATION POUR ALIÉNER OU LOTIR 50 HECTARES DU LOT 4 900 653

QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme ont pris connaissance de la demande d'autorisation présentée par Monsieur Steeve Roy, propriétaire, auprès de la C.P.T.A.Q. concernant une demande d'autorisation pour aliéner ou lotir une partie du lot portant le numéro 4 900 653, du cadastre officiel du Québec;

QUE le lot 4 900 653 se situe entièrement en zone agricole en vertu de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

QU'en conformité avec les dispositions prescrites par cette Loi, la Ville de Saint-Antonin se doit de donner un avis relativement à la demande d'autorisation adressée à la C.P.T.A.Q.;

QUE l'article 58.2 de la Loi précise que l'avis transmis par la Ville à la Commission doit être motivé en tenant compte des critères visés à l'article 62 de la Loi, des objectifs de la réglementation municipale, et doit inclure une indication quant à la conformité de la demande;

QUE la demande présentée est conforme au règlement de zonage présentement en vigueur dans la Ville de Saint-Antonin;

QUE la demande présentée n'aura pas d'impact sur la superficie agricole de la propriété foncière, en lui retirant 50 hectares de terre cultivable sur 93.46 hectares;

QUE la vocation agricole sera maintenue sur les superficies actuellement en culture;



QU'une autorisation de la C.P.T.A.Q. n'aura pas d'impact sur la Ville à long terme sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole;

QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommandent au Conseil de ville de consentir à la demande d'autorisation soumise en exigeant la condition précédente.

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin avise la C.P.T.A.Q. qu'il recommande l'aliénation ou le lotissement du lot 4 900 653.

ACCEPTATION DE LA CESSION PAR LE PROPRIÉTAIRE DU LOT 6 660 584, NUMÉRO DU LOT CRÉÉ ET CÉDÉ, 6 660 585

QUE le lot 6 660 584 a une superficie non conforme au règlement de lotissement numéro 312;

QU'une dérogation mineure n'aurait pu être autorisée à cause des nouvelles normes qui ne permettent pas de faire une dérogation mineure quand celle-ci implique l'environnement. Dans ce cas-ci, la distance avec la rivière;

QUE la Ville de Saint-Antonin ne payera aucun frais de modification et de notaire pour la correction du lot numéro 6 660 584 ni pour le lot 6 660 585;

QUE la Ville autorise, sur le lot cédé numéro 6 660 585, une servitude d'usage au propriétaire du lot 6 660 584, ce qui permettra au propriétaire de ce lot de faire un couvert de pelouse ou une entrée privée pavée ou non d'une largeur respectant le règlement de la Ville en vigueur au moment des travaux. De plus, l'entretien de l'aménagement du lot 6 660 585 sera aux frais du propriétaire du lot 6 660 584;

QUE ces modifications vont permettre au propriétaire du lot 6 660 584 d'être conforme pour une construction résidentielle;

QUE la Ville s'engage à remettre en état le lot 6 660 585 si elle effectue des travaux. Cependant, la Ville se garde le droit de modifier les aménagements effectués par le propriétaire du lot 6 660 584 s'ils entrent en conflit avec les travaux que la Ville doit effectuer.

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de ville de Saint-Antonin autorise le maire, Monsieur Michel Nadeau, et Monsieur Carlo Brousseau, directeur général adjoint, à signer pour et au nom de la Ville de Saint-Antonin, le contrat de la cession et la servitude concernant le lot 6 660 585 auprès de Me Sandra Thériault, notaire.

LEVÉE DE LA SÉANCE PAR LE CONSEILLER MARIO FORTIN À 18 H 30.

○ ○ ○

VOUS POUVEZ VISIONNER LES SÉANCES DU CONSEIL DIRECTEMENT SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DE LA VILLE DE SAINT-ANTONIN. LES CAPTATIONS VIDÉO Y SONT AJOUTÉES DANS LES JOURS SUIVANT LA TENUE DE LA SÉANCE.

WWW.YOUTUBE.COM/@VILLEST-ANTONIN



Saviez vous que toutes nouvelles entreprises établies à Saint-Antonin a droit à **6 mois de publicités gratuites** dans le Saint-Antonin en bref?

Et pour les organismes à but non lucratif? C'est simple, c'est **gratuit!**

Pour les entreprises déjà bien établies, les tarifs sont très concurrentiels. Réservez vos places dans le bulletin sans plus tarder en contactant la réception de l'Hôtel de Ville au 418-862-1056 poste 211 ou par courriel à l'adresse reception@st-antonin.ca

PROFITEZ DE CETTE TRIBUNE!

Espace publicitaire disponibles dans le bulletin
(coût par parution de bulletin)

15\$ format carte d'affaire ou 120\$ pour 12 parutions de ce même format

25\$ ¼ page

50\$ ½ page

100\$ page complète

DISTRIBUTION DU BULLETIN

Pour l'automne et l'hiver, les bulletins seront disponibles aux endroits suivants :

Hôtel de Ville

Bibliothèque

L'Épicerie du village

Centre Réjean-Malenfant

Dép 733

Centre communautaire Michel-Desrosier (Cabanon du frigo partagés)

Pharmacie Uniprix

INSCRIPTION À L'ENVOI POSTAL

Il est toujours possible de s'inscrire à l'envoi postal du bulletin. Au coût de 25\$, 10 bulletins vous sont transmis par la poste à compter de la date d'inscription. Afin d'avoir accès à ce service, vous pouvez communiquer avec Karine Vincent, agente de développement à la Ville de Saint-Antonin, au 418-862-1056 poste 218 ou par courriel à l'adresse developpement@st-antonin.ca. Finalement, il est aussi possible de compléter l'inscription en remplissant le coupon ci-bas et en transmettant votre paiement de 25\$ à la Ville à l'adresse suivante : 261, rue principale, Saint-Antonin (Québec), G0L 2J0.

Inscription à l'envoi postal du bulletin le Saint-Antonin en Bref

Prénom, nom : _____

Adresse postale : _____

Paiement par : Chèque Argent comptant Date : _____

RÉSERVATION / PÉRIODE DES FÊTES 2025-2026

RENCONTRE POUR LA LOCATION DES SALLES



Certains groupes et familles ont déjà sollicité la Ville pour la réservation de ses locaux en vue de la période des Fêtes de décembre 2025 et janvier 2026.

Tous ceux et celles qui songent à louer soit :

- Le centre Réjean-Malenfant situé au 305 rue Principale ;
- Le centre communautaire Michel-Desrosiers, situé au 712 chemin de Rivière-Verte.

Cette rencontre aura pour but de confirmer la date de location que chaque famille ou groupe concerné qui désire obtenir une salle pour leurs besoins lors de la période des Fêtes se situant entre le dimanche 21 décembre 2025 et le 2 janvier 2026 inclusivement.

Merci de votre bonne compréhension
Stéphane Bourassa

**VOUS ÊTES INVITÉS À UNE RÉUNION
QUI AURA LIEU LE LUNDI 31 MARS 2025
AU CENTRE RÉJEAN-MALENFANT (SALLE B)
19H00**

CANDIDAT(E) RECHERCHÉ(E) COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

La Ville de Saint-Antonin est à la recherche d'une personne au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui est ouvert à toutes les candidatures à la suite de l'expiration du terme d'un mandat.

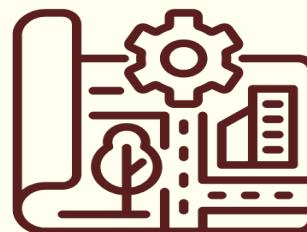
Le Comité consultatif d'Urbanisme de Saint-Antonin (CCU) est un organisme mandaté par le Conseil de ville pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Les recommandations et les avis du CCU permettent au Conseil de ville de profiter de la contribution d'élus et de citoyens, lesquels peuvent faire valoir leur expérience de vie dans la Ville et leurs préoccupations particulières pour l'aménagement de leur territoire.

**LES CANDIDATURES SERONT REÇUES
JUSQU'AU 21 FÉVRIER 2025 - 13H00**

PAR LA POSTE :
VILLE DE SAINT-ANTONIN, 261 RUE PRINCIPALE
SAINT-ANTONIN (QUÉBEC) G0L 2J0

PAR COURRIEL :
ELEMIEUX@ST-ANTONIN.CA





POURQUOI INVESTIR ET S'ÉTABLIR À SAINT-ANTONIN ?

Dans son développement dynamique, la Ville de Saint-Antonin souhaite vous accueillir pour bonifier son offre en services et commerces, en projets de toutes sortes et par la diversité des terrains disponibles pour vous établir. St-Antonin rayonne par sa vision audacieuse, ses services diversifiés, sa qualité de vie, ses beaux paysages et sa fierté d'accueillir des nouvelles familles et de travailler en partenariat à la réalisation de nouveaux projets stimulants.

Plusieurs personnes nous disent : On est vraiment bien à St-Antonin ! Eh bien, qu'attendez-vous ? Nous n'attendons que vous ! Nos résidents profitent d'un environnement agréable où la tranquillité, la détente, et les loisirs occupent une place de choix. Profitez-en, vous aussi !

Pourquoi investir ici dans l'immobilier? Le manque de logements est bien réel, et il est avantageux de valider toutes les possibilités et les options qui peuvent s'offrir à vous chers futurs investisseurs. La ville se développe davantage et les besoins augmentent de plus en plus.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec nous pour vous guider et vous éclairer dans vos choix. Acquérir une propriété dans le but d'en tirer un revenu est un excellent moyen de diversifier votre portefeuille pour éventuellement profiter d'une meilleure retraite.

Par sa situation géographique et stratégique, la Ville de Saint-Antonin offre un vaste choix de terrains disponibles pour construire et/ou acheter une propriété qui répondra parfaitement à vos besoins, ici, à Saint-Antonin. Venez nous visiter pour le constater !



JE ME RENSEIGNE AUPRÈS DU SERVICE D'URBANISME

Si vous projetez l'achat d'un terrain, **veuillez vérifier si l'usage projeté est conforme au règlement de zonage en vigueur**. Par ailleurs, il est très important de connaître toutes les normes applicables pour mieux peaufiner votre projet. L'équipe du service d'urbanisme de la Ville de Saint-Antonin est là pour vous guider dans la réalisation de tous vos projets de

INFORMEZ-VOUS ! NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !

Téléphone : 418 862-1056 Poste 216 (service d'urbanisme)

Courriel : urbanisme@stantonin.ca

Fête des Neiges

de St-Antonin 1er et 2 février

2025

Centre communautaire Michel-Desrosiers

Cantine

Soccer bulle sur neige

Parties de Hockey mineur

Patinage aux flambeaux

Sculpture sur neige

Cabane à sucre

Feu de Bivouac

Glissade libre

Feu d'artifice

Musique

Jeux



SERVICE DES
Loisirs
Saint-Antonin

Fête des Neiges

de St-Antonin 1er et 2 février

◊ Centre communautaire Michel-Desrosiers



- Cantine avec grilled cheese, boissons chaudes et plus encore au profit du comité famille (\$)
- Parties de Hockey mineur avec les équipes de Saint-Antonin
- Glissade libre si la neige le permet (apporte ta luge)
- Sculpture sur neige
- Musique et ambiance

Samedi 1 février

- Début des sculptures **10h00**
- Jeux Tiktok dans la journée avec prix
- Jeux de yum, uno et cartes libres **13h à 16h**
- Scène'Art avec impro **14h00**
- Patinage aux flambeaux avec bâtons lumineux **18h**
- Cabane à sucre chez Jocy (\$) **18h à 21h**
- Feu de Bivouac **18h30**
- Feu d'artifice **21h00**

Dimanche 2 février

- Suite des sculptures **10h**
- Match parents - enfants de soccer bulle sur neige avec prix (préinscription) **10h30 à 14h**
- Cabane à sucre chez Jocy (\$) **11h à 15h**
- Remise des prix **14h30 à 15h00**



• Suivez nous sur notre page Facebook "Loisirs Saint-Antonin" pour connaître les détails durant le mois de janvier





Saint-Antonin

CAMP DE JOUR ANIMATEUR | ANIMATRICE

PROFIL

Secondaire 3 complété à l'été ou 15 ans

Dynamique, créatif, fiable, responsable et amusant

Expérience en animation, loisirs ou avec les enfants sont des atouts

AVANTAGES

Travailler 35h00 par semaine de jour et avoir tes week-ends

Profiter du soleil et te garder en forme

Avoir une gang pour l'été et devenir une superstar pour les enfants

Avoir un nom original pour l'été

Avoir une expérience enrichissante et complète pour un CV



ÉCHELLE SALARIALE

MAUDE BOUCHER, COORDONNATRICE DES LOISIRS

loisirs@stantonin.ca

STÉPHANE BOURASSA, DIRECTEUR DES LOISIRS

sbourassa@stantonin.ca



Saint-Antonin

CAMP DE JOUR ACCOMPAGNATEUR SPÉCIALISÉ ADULTE 18 ANS ET PLUS

PROFIL

Expérience ou études auprès de personnes à besoins particuliers

Bienveillance, fiabilité, facilité d'adaptation et de collaboration

Expérience en animation, loisirs ou avec les enfants sont des atouts

AVANTAGES

Travailler du lundi au vendredi de jour et avoir tes week-ends

Profiter du soleil et te garder en forme

Avoir une gang pour l'été et devenir une superstar pour les enfants

Avoir un nom original pour l'été

Avoir une expérience enrichissante dans ton domaine



SALAIRE À DÉTERMINER SELON EXPÉRIENCE

MAUDE BOUCHER, COORDONNATRICE DES LOISIRS

loisirs@stantonin.ca

STÉPHANE BOURASSA, DIRECTEUR DES LOISIRS

sbourassa@stantonin.ca



Saint-Antonin

SERVICE EXTRA MONITEUR | MONITRICE

PROFIL

Secondaire 2 complété à l'été ou 14 ans

Dynamisme, créativité et fiabilité

Expérience en animation, loisirs ou avec les enfants sont des atouts

AVANTAGES

Travailler 20h00 par semaine de jour et avoir tes week-ends
(7h30 à 9h00, 12h00 à 13h00 et 16h00 à 17h30)

Profiter du soleil et te garder en forme

Avoir une gang pour l'été et devenir une star pour les enfants

Avoir un nom original pour l'été

SALAIRE FORFAITAIRE PAR SEMAINE



MAUDE BOUCHER, COORDONNATRICE DES LOISIRS

loisirs@st-antonin.ca

STÉPHANE BOURASSA, DIRECTEUR DES LOISIRS

sbourassa@st-antonin.ca



Saint-
Antonin

CAMP DE JOUR ACCOMPAGNATEUR BESOINS PARTICULIERS

PROFIL

Secondaire 4 complété à l'été ou 16 ans

Patience, bienveillance, ouverture au défi et capacité d'adaptation

Expérience avec les enfants à besoins spécialisés est un atout

AVANTAGES

Travailler à temps plein en semaine de jour et avoir tes week-ends

Profiter du soleil et te garder en forme

Avoir une gang pour l'été et devenir une superstar pour les enfants

Avoir un nom original pour l'été

Avoir une expérience enrichissante en relation d'aide

SALAIRE À DISCUTER SELON EXPÉRIENCE



MAUDE BOUCHER, COORDONNATRICE DES LOISIRS

loisirs@st-antonin.ca

STÉPHANE BOURASSA, DIRECTEUR DES LOISIRS

sbourassa@st-antonin.ca



IMPORTANT!

MERCI DE RESPECTER LA SIGNALISATION!

Savez-vous que lorsque vous utilisez la patinoire fermée, votre décision ralenti notre travail et prolonge les délais pour fournir une glace adéquate pour ce loisir?

HORAIRE PATINOIRE CENTRE COMMUNAUTAIRE **MICHEL-DESROSIERS**



HIVER 2024-2025

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
13 h à 17 h Hockey Libre <i>La patinoire est accessible mais le bâtiment est fermé</i>					13 h à 15 h Hockey libre <i>(12 ans et -)</i>	12 h à 15 h Hockey libre <i>(12 ans et -)</i>
PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES Ouvertures supplémentaires en dehors de l'horaire: 24 décembre 2024 EN PM: ouverture en EXTRA 26 et 27 décembre 2024 EN PM: ouverture en EXTRA 30 et 31 décembre 2024 EN PM: ouverture en EXTRA 2, 3 et 6 janvier 2025 EN PM: ouverture en EXTRA Fermetures de l'horaire régulier à cause des Fêtes: 24 décembre en soirée et 25 décembre 2024 toute la journée: FERMÉE 31 décembre 2024 en soirée et 1 janvier 2025 toute la journée: FERMÉE					14 h à 17 h Hockey libre <i>(13 ans et +)</i>	15 h à 17 h Hockey libre <i>(13 ans et +)</i>
						Fermée En soirée
18 h à 19 h 30 Cours Hockey <i>(6 - 9 ans)</i> <i>Inscription Qidigo obligatoire</i>	18 h à 19 h 30 Cours Hockey <i>(10 - 13 ans)</i>	18 h à 19 h 30 Hockey libre <i>(12 ans et -)</i>	18 h à 19 h 30 Hockey libre <i>(12 ans et -)</i>	18 h à 19 h 30 Hockey libre <i>(12 ans et -)</i>	18 h à 19 h 30 Hockey libre <i>(12 ans et -)</i>	Fermée
19 h 30 à 21 h <i>30</i> Hockey libre <i>(13 ans et +)</i>	19 h 30 à 21 h <i>30</i> Hockey libre <i>(13 ans et +)</i>	19 h 30 à 21 h <i>30</i> Hockey libre <i>(13 ans et +)</i>	19 h 30 à 21 h 30 Hockey libre <i>(13 ans et +)</i>	19 h 30 à 21 h <i>30</i> Hockey libre <i>(13 ans et +)</i>	19 h 30 -21h 30 Hockey libre <i>(13 ans et +)</i>	Fermée
Le patinage libre s'effectue à l'anneau de glace De 13 h à 17 h et de 18 h à 21 h 30 du lundi au dimanche						
Occasionnellement des périodes d'entretien intense (glaçage) <i>peuvent venir modifier ces horaires.</i>						
MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES ET DE VOTRE BONNE COMPRÉHENSION						

INFORMATION SUR L'OFFRE DE TRANSPORT VAS-Y INC.

Voici quelques précisions afin de compléter votre inscription et ainsi bénéficier de cette offre.

1 - Contacter Transport Vas-Y inc. Pour effectuer votre inscription

Dans un premier temps, vous devez contacter Transport Vas-Y inc. par téléphone au numéro 418-862-8005 afin de procéder à votre inscription. Les ressources de l'organisme sauront bien vous informer sur leur offre de service et le fonctionnement. Vous pouvez aussi obtenir plus d'informations sur le site internet au www.transportvasy.qc.ca ** Inscription obligatoire pour prendre le transport **

2 - Lors de votre prochaine visite à la Caisse Desjardins de Rivière-du-Loup

Une fois vos transactions effectuées à la Caisse, vous devez vous rendre à l'accueil afin d'obtenir deux billets vous permettant vos déplacements.



Appel à chambres disponibles pour héberger des travailleurs

La Ville souhaite connaître votre intérêt à accueillir des travailleurs lors des travaux d'implantation d'éoliennes à Saint-Antonin. Les travaux devraient débuter à l'été 2025, pour une période d'environ un an.

Pour manifester votre intérêt et pour toutes questions, veuillez communiquer avec Mme Karine Vincent, agente de développement à la Ville de Saint-Antonin, aux coordonnées suivantes : devcom@st-antonin.ca / 418-862-1056 poste 218





Saint-
Antonin

Calendrier des collectes 2025

**PRENDRE NOTE DU CHANGEMENT DE JOURNÉE POUR LE CÔTÉ EST DE L'AUTOROUTE 85:
LA COLLECTE SE FERA LES LUNDIS: DONC BAC AU CHEMIN LE DIMANCHE SOIR**

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

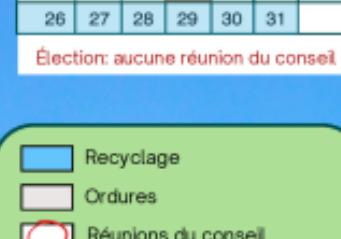
AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1		
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



INFO: 418-862-1056, POSTE 211

**ENLÈVEMENT DES ORDURES
ET DES MATIÈRES RECYCLABLES**

LES LUNDIS
Côté est de l'autoroute 85
route des Roches,
Chemins du Lac Béerbé et Lavole,
Les Domaines de la Rivière-Verte
et Bois-Joli

LES VENDREDIS:
Côté ouest de l'autoroute 85
(secteur village)

HORAIRE D'ARROSAGE
1er mai au 1er septembre
Entre 19h et 21h

No civiques pairs:
Lundi et vendredi

No civiques impairs:
Mardi et vendredi



2025 MATIÈRES ACCEPTÉES

N'oubliez pas de sortir vos bacs la veille!



MATIÈRES RÉCUPÉRABLES (bac bleu)

Sont acceptés :

- Contenants
 - Emballages
 - Imprimés
- et c'est tout!



Exceptions :

- Contenants de métal sous pression, aérosols (à l'écocentre)
- Emballages de protection en polystyrène (aux ordures)

ORDURES MÉNAGÈRES (bac noir)

- Jouets abîmés
- Lingettes, feuilles assouplissantes, couches jetables
- Vaisselle brisée, pyrex
- Toiles, bâches, tuyaux
- Vêtements et tissus en mauvais état

COLLECTE D'ENCOMBRANTS

- Matelas et divan
- Mobilier inutilisable
- Plastique rigide (mobilier extérieur, etc.)
- Tapis, toile, tuyaux (pliés ou roulés)

ATTENTION les matières suivantes sont refusées et doivent être apportées à l'écocentre : appareils réfrigérants, matériaux de construction, pneus, résidus domestiques dangereux (bonbonnes, chlore, peinture, etc.).

MATIÈRES ORGANIQUES (bac brun)

Résidus alimentaires

- Restes de table
- Fruits, légumes, noyaux
- Viandes, os, poissons, fruits de mer, œufs
- Os et coquilles
- Produits laitiers, graisse animale et végétale
- Pâtes, pain, céréales, gâteaux
- Confitures, condiments
- Café et filtres, thé et sachets

Résidus verts

- Plantes, résidus de jardin et gazon

ATTENTION les feuilles mortes et les branches ne sont pas acceptées. Pensez au feuilllicyclage et à l'écocentre.

Containants et emballages compostables souillés

- Ustensiles compostables (ex : bois, papier pressé)
- Boîtes de pizza ou de pâtisserie en carton
- Serviettes de table, essuie-tout
- Sacs de papier, papier journal



Les sacs certifiés compostables sont acceptés.



Les écocentres seront fermés le 21 avril, le 24 juin, le 1er juillet et le 1er septembre.

RIVIÈRE-DU-LOUP

35, rue Henry-Percival-Monsarrat

- du 6 janvier au 30 mars les lundis, vendredis et samedis de 8 h à 15 h
- du 2 avril au 15 novembre du lundi au samedi de 8 h à 16 h
- du 17 novembre au 20 décembre les lundis, vendredis et samedis de 8 h à 16 h

SAINT-HUBERT-DE-RIVIÈRE-DU-LOUP

151, 1er Rang Est

- du 5 mai au 1er novembre les lundis, vendredis et samedis de 8 h à 16 h

Des frais s'appliquent pour les matières vouées à l'enfouissement, les branches ainsi que pour les entreprises | Consultez co-eco.org

Matières acceptées

- Agrégats (gravier, béton, asphalte)
- Appareils électriques et électroménagers
- Bois Feuilles mortes
- Matériel informatique, électroniques
- Matériaux de construction et de rénovation (portes, fenêtres, bardages d'asphalte, gypse, vitre, céramique)
- Meubles non rembourrés
- Métal
- Pneus d'auto sans jantes
- Résidus domestiques dangereux (piles, huiles, peintures, aérosols et bonbonnes, ampoules fluocompactes)

MERCI DE TRIER
Vos matières
par catégorie
AVANT
Votre arrivée.

DES QUESTIONS SUR LE TRI?

Ligne info Co-éco 418 856-2628 | co-eco.org

AVIS IMPORTANT POSITIONNEMENT DES BACS DE VIDANCE ET RECYCLAGE

Lors des jours de collecte, certains bacs sont positionnés trop près de la rue, ce qui oblige les déneigeur à contourner ceux-ci. L'équipe des Travaux Publics souhaitent vous inviter à les déposer derrière le trottoir, dans l'entrée de la résidence ou un peu reculé de l'emprise du chemin. Merci pour votre précieuse collaboration!



AVIS CONCERNANT LE CALENDRIER DES COLLECTES 2025

PRENDRE NOTRE DU CHANGEMENT DE JOURNÉE POUR LE **CÔTÉ EST DE L'AUTOROUTE 85**

***LA COLLECTE POUBELLE ET RECYCLAGE SE FERA LES LUNDIS DONC N'OUBLIEZ PAS DE METTRE LE BAC AU CHEMIN LE DIMANCHE SOIR.**

LA COLLECTE DES BACS BRUNS A DORÉNAVANT LIEU LE MERCREDI AU LIEU DU MARDI.

• AIR climatisé: résidentiel / commercial • Ventilation • Réfrigération •



RAY RÉFRIGÉRATION CLIMATISATION

194, rue du Carrefour
St-Antonin (Qc) G0L 2J0
Fax: 418 867-4403
Jean-Guy Thériault, prop.
418 868-9393



Certifié -30C en mode chauffage
RBQ: 2155-0090-60

Carrier

les experts à votre service

rayrefrigeration@bellnet.ca
SERVICE 24 HEURES
418 862-6346

Ramonage de cheminées Frédéric Pilote

Cell. : 418 894-8608
Bur. : 418 860-2100
ramonage.fp@hotmail.com

Ramonage / Inspection
Installation / Réparation
Déneigement de toitures
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0



L'IMPRESSION IMPRIMERIE

À votre service depuis 1987

DÉJÀ 37 ANS
QUE NOUS SOMMES LÀ
Avec... VOUS
Pour... VOUS

445, rue Lafontaine Rivière-du-Loup / T.418.862.4348
communication@imprimerielimpression.ca

LES VIANDES DU MARCHAND INC.
MARCO CHOUINARD, PROPRIÉTAIRE

941, CHEMIN RIVIÈRE-VERTE
SAINT-ANTONIN (QUÉBEC) G0L 2J0
418-867-1721
INFO@VIANDESDEUMARCHAND.COM
LESVIANDESDEUMARCHAND.COM



LES VIANDES du marchand

LESVIANDESDEUMARCHAND.COM



VOUS NE RECEVEZ PAS LES COURRIELS DE QIDIGO?

VOUS DEVEZ ACTIVER L'OPTION "NOTIFICATIONS PAR COURRIEL" DANS L'ONGLET "PARAMÈTRES" SECTION "NOTIFICATIONS" DE VOTRE PROFIL QIDIGO

Pour de l'aide supplémentaire, loisirs@st-antonin.ca

Qidigo

Patricia Morin
Membre de l'ANQ

Service à domicile

Hygiène et soins des pieds

Pour prendre rendez-vous: 418-862-5013

LES EXCAVATIONS RÉAL BOSSÉ INC.

Gilbert Bossé, propriétaire

Licence R.B.Q 8001-0408-55

LOCATION DE MACHINERIE-FOSSE SEPTIQUE
CHAMPS D'ÉPURATION-PLAN ET DEVIS POUR CHAMP
D'ÉPURATION ET DE SOL. TERRE JAUNE & NOIRE
GRAVIER 0-3/4-DÉNEIGEMENT

1030, Route 185-Saint-Antonin-G0L 2J0
Tél: 418 863-6842 • Cell.: 418 868-9166 • Fax: 418 863-5313

LaFabrik aux Souvenirs...

Le Passé au présent.

Bijoux Cinéraire
lafabrikauxsouvenirs@gmail.com

Jackye Laplante
5 Rue Michaud
Saint-Antonin
G0L 2J0 P.QC
418-894-6360
lafabrikauxsouvenirs@gmail.com

Les Produits Forestiers Lavoie

954, route 185
Saint-Antonin (Qc)
Tél.: **418 862-2549**

info@produitsforestierslavoie.com
www.produitsforestierslavoie.com

Bois franc
Pin blanc • Pin rouge
Cèdre blanc • Cèdre rouge
Bois exotique

Aussi disponibles :
- Lambris • Moulures
- Isolant écologique
- Revêtement extérieur pré teint
- Produits de finition pour le bois
- Tôle

Lave-auto

Saint-Antonin

Bénéficiez d'un lave-auto sans contact

Heures d'ouverture 6h à 23h / 7 jours sur 7

Un lavage régulier évite la rouille causée par le calcium et l'humidité

80, rue Principale, Saint-Antonin (voisin du Tim Hortons)

PETRO CANADA
Tim Hortons.
MOTEL express
UNIPRIX

GARAGA®

Pour votre porte de garage, faites affaires avec les vrais experts !

PORTE MULTY

VENTE- INSTALLATION RÉPARATION
939, chemin Rivière-Verte,
St-Antonin
(418) 605-9019
portemulty.com

GARAGA® EXPERTS

CONSTRUCTION Z. A. M. inc.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Tél.: 418 714-5001

Propriétaire : Marco Chouinard
construction-z-a-m@hotmail.com
51, du Couvent • Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
RBQ: 5613-7680-01

Constructions neuves
Rénovation intérieure et extérieure, toiture
Plancher à l'époxy
Fondation
Polissage de béton
Dalle de béton
Vente de portes & fenêtres

Système intérieur
Divisions métalliques
Pose de gypse
Tirage de joints
Plafonds suspendus

L'Autre-Toit du KRTB

Maison d'hébergement pour les femmes du KRTB et leurs enfants



Nous sommes là pour vous
24h/24h | 7 jours/semaine

Pour votre information ou demande d'aide

418 854-7160

S.O.S. Violence conjugale

1 800 363-9010

À votre service depuis 20 ans...

Claire Laplante

Courtier immobilier

418 868-7283

claplante@propriodirect.com



À vendre par le proprio
...et son courtier!



TAMISAGE RIVIÈRE-DU-LOUP



1166, rang 1
Saint-Antonin, QC G0L 2J0

Jocelyn Rossignol

tamisagerdl@hotmail.ca

Tél.: 418 862-2325

Fax: 418 862-1890

RBO: 5596-0967-01

*En action pour
les gens de chez nous!*

BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

BERNARDGENEREUX.CA • 1 855-881-9876 • BERNARDGENEREUX@PARL.GC.CA

**LES CONSTRUCTIONS
Guy Sénéchal**
Inc.

Rénovation
Résidentiel
Commercial
Fondation
Soulèvement de bâtiment

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
info@constructionguysechal.com
Licence RBQ:5602-6818-01

Tél.: 418-867-3892
Cell.: 418-714-8019



PLOMBERIE NIKO

NICOLAS TURCOTTE DUCHESNE
927-B, CH RIVIÈRE-VERTE, ST-ANTONIN, QC G0L 2J0

418-868-3148

PLOMBERIECHAUFFAGENIKO@GMAIL.COM
[HTTPS://WWW.PLOMBERIENIKO.COM](https://www.plomberieniko.com)





Soyez préparé avant de partir en voyage

Faites confiance à notre équipe de pharmaciens et d'infirmières pour faire votre évaluation de vaccination en vue de votre prochain voyage.*



* Des frais peuvent s'appliquer.

Didier Rioux et Karine Laroche
Pharmaciens-propriétaires affiliés à **uniprix**
78a, rue Principale, Saint-Antonin
418 605-1545

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

ENTRETIEN DG
PELouse NETTOYAGE TAILLE DE HAIES

ESTIMATION GRATUITE

Prop: David Guillemette
418 551-9662

• TAILLE DE HAIES ET ARBUSTES
• NETTOYAGE HAUTE PRESSION
• RAMASSAGE DES FEUILLES
• SERVICE DE ROTOCULTEUR
• TONTE DE PELOUSES
• BALAI MÉCANIQUE
• ÉLAGAGE
• ET PLUS ENCORE!

RÉNOVATION SPB INC.
Licence R.B.Q. 5684-2081-01

ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ
RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE

- Toitures
- Finition extérieure
- Finition intérieure
- Portes et fenêtres
- Céramique, Pierre
- Déco

Steeve Bélanger 418-894-8952 Patrick Gagnon 418-894-8925

2123, 1^{er} rang, Saint-Antonin (Qc) G0L 2J0

Nous offrons un service de pose:

- Céramique
- Mosaïque
- Dossieret
- Pierre décorative
- Douche 100% imperméable
- Déco, plancher et plus

renovationspbinc@hotmail.com

MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée

C.P. 934
169 rue Lafontaine

Rivière-du-Loup
info@m-a-rioux.qc.ca
www.m-a-rioux.qc.ca

Succursale
3, rue Jean, Saint-Antonin
418-862-2668
418-867-4493

NOUVEAU
UNE ZONE DE RENCONTRE NEUTRE
À RIVIÈRE-DU-LOUP

UN LIEU SÉCURITAIRE POUR TOUS, ENTRE AUTRES POUR...

✓ des parents lors d'échange d'enfants en garde partagée
✓ échanger de la marchandise achetée en ligne

Lieu: 310 rue Saint-Pierre,
Rivière-du-Loup
(Stationnement de la MRC de
Rivière-du-Loup)

- 2 cases disponibles 24/7
- surveillance par caméra en permanence

Savannah Coiffure
Marie-France Rioux
Conseillère Indépendante
Maquillage - Épilation sourcils

825, 1^{er} Rang
Saint-Antonin, G0L 2J0
Cell. 418-860-0971
savannahcoiffure@outlook.com
<http://MarieFranceRioux.arbonne.com>

**AVÉC VOUS,
PRÈS DE VOUS**

AMÉLIE DIONNE
DÉPUTÉE DE RIVIÈRE-DU-LOUP-TÉMISCOUATA
(INCLUANT LES BASQUES)
ADJOINTE GOUVERNEMENTALE
DE LA MINISTRE DU TOURISME

418 868-0822
320, boul. de l'Hôtel-de-Ville, bur. 105
Rivière-du-Loup, QC G5R 5C6
amelie.dionne.rdlt@assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

Les Verres B. Ouellet

ACCREDITÉ POUR TOUTES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Cell.: 418 894-4057

Bur.: 418 868-1803

Bernard Ouellet, propriétaire

INSTALLATION ET RÉPARATION • TAILLE DE VERRE SUR MESURE
AUTO • CAMION • MACHINERIE LOURDE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE

37, RUE DU COUVENT, SAINT-ANTONIN, QUÉBEC, G0L 2J0

PLOMBERIE PASCAL DUMAIS
(Anciennement Plomberie Georges Roy)

Saint-Antonin
418 862.9593

Saint-Philippe
418 498.3071

PLOMBERIE COMMERCIAL CHAUFFAGE AGRICOLE MULTI RÉSIDENTIEL
RÉSIDENTIEL **TRAITEMENT D'EAU** SERVICE URGENCE 24H
ENTRETIEN BÂTIMENT INSTITUTIONNEL **ASPIRATEUR CENTRAL**
PLANCHER RADIANT SERVICE CONSEIL GESTION DES EAUX (PROJET LEED)
plomberiepascalduMais.com

Eucalyptus
Ateliers d'Arts Plastiques
Offerts à St-Antonin, QC
Groupe enfants et groupe adultes
slalancette2013@gmail.com
Téléphone: 418 867-2216

Sylvie Lalancette

Pour connaître les offres d'atelier, suivez-moi
sur FB: [facebook.com/AtelierEucalyptus](https://www.facebook.com/AtelierEucalyptus)

Les Ateliers sont donnés au sous-sol du centre Réjean-Malenfant

DÉPÔT DE VÊTEMENTS pour collecte
FRIPERIE ANGÉLIQUE au 735-J Chemin Rivière-Verte

Nettoyeur Couturière Plus

198-B, boul. de l'Hôtel de Ville
Rivière-du-Loup, QC G5R 4Y1

418 862-0606

Couture

- Altérations, réparations
- Bas de pantalons *Service rapide
- Ajustements de vêtements

Nettoyage

- Habits / Robes de soirée
- Robes de mariée
- Cuir / suède avec imperméabilisant
- Stores / Douillettes
- Rideaux et valences
- Nettoyage à sec et
buanderie *Prêt à 17 h si reçu avant 11 h

EMBELLISSEMENT RIVIÈRE-DU-LOUP
Licence RBO: 2412-6245-07
418 862 0203

- Aménagement paysager • Excavation en tout genre
- Mini-pelle mécanique • Installation septique
- Transport de gravier • Transport de machinerie par fardier

409-B, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup, Québec G5R 6B3

Tél.: 418 862-0203

www.embellissement-riviere-du-loup.com • Courriel: info@embel-rl.com

GARAGE M. Fournier inc.

Pascal Lévesque
Propriétaire

Garage M. Fournier Inc.
828, ch. Rivière-Verte
Saint-Antonin, QC G0L 2J0

Tél.: 418 862-7328

NAPA AUTOCARE

RESTO GRAND ARRÊT SAINT-ANTONIN
Dépanneur Couche-Tard

Couche-Tard

960, route 185
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0
Téléphone : 418.862.8108
Télécopieur : 418.867.8182

Marie-Josée St-Pierre, gérante du dépanneur
Marc Beaudoin, gérant du restaurant

IRVING



INSCRIPTIONS PRÉSCOLAIRE 4 ET 5 ANS **2025-2026**

Du 1^{er} au 21 février 2025, nous procéderons aux inscriptions du préscolaire 4 ans temps plein et 5 ans **sur le site Internet du Centre de services scolaire** <https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/admission-et-inscription/prescolaire-primaire-et-secondaire/> **Un formulaire PDF sera disponible en ligne.**

Par la suite, vous devrez communiquer avec le secrétariat au **418 867-1616, poste 0**, pour prendre rendez-vous afin de remettre vos documents officiels. **Si vous n'avez pas le certificat de naissance Grand Format, il faut penser à le commander dès maintenant.** Voici le lien où vous le procurer : etatcivil.gouv.qc.ca

Nos disponibilités sont **du 3 au 14 février sur les heures de bureau du secrétariat (du lundi au vendredi, de 8 h à 15 h 30)**. Si jamais vous avez déjà un enfant qui fréquente l'école, il vous sera possible de lui faire remettre ces documents au secrétariat dans une enveloppe.

Voici les documents officiels exigés lors de l'inscription :

- **l'original de son certificat de naissance (grand format);**
- **sa carte d'assurance-maladie;**
- **deux preuves de résidence (permis de conduire, bail, compte de taxes ou compte d'Hydro-Québec).**

Prenez note que les inscriptions au service de garde se feront en mai 2025. Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec le service de garde au **418 867-1616 poste 1**.

Merci de votre collaboration!

Édith Michaud

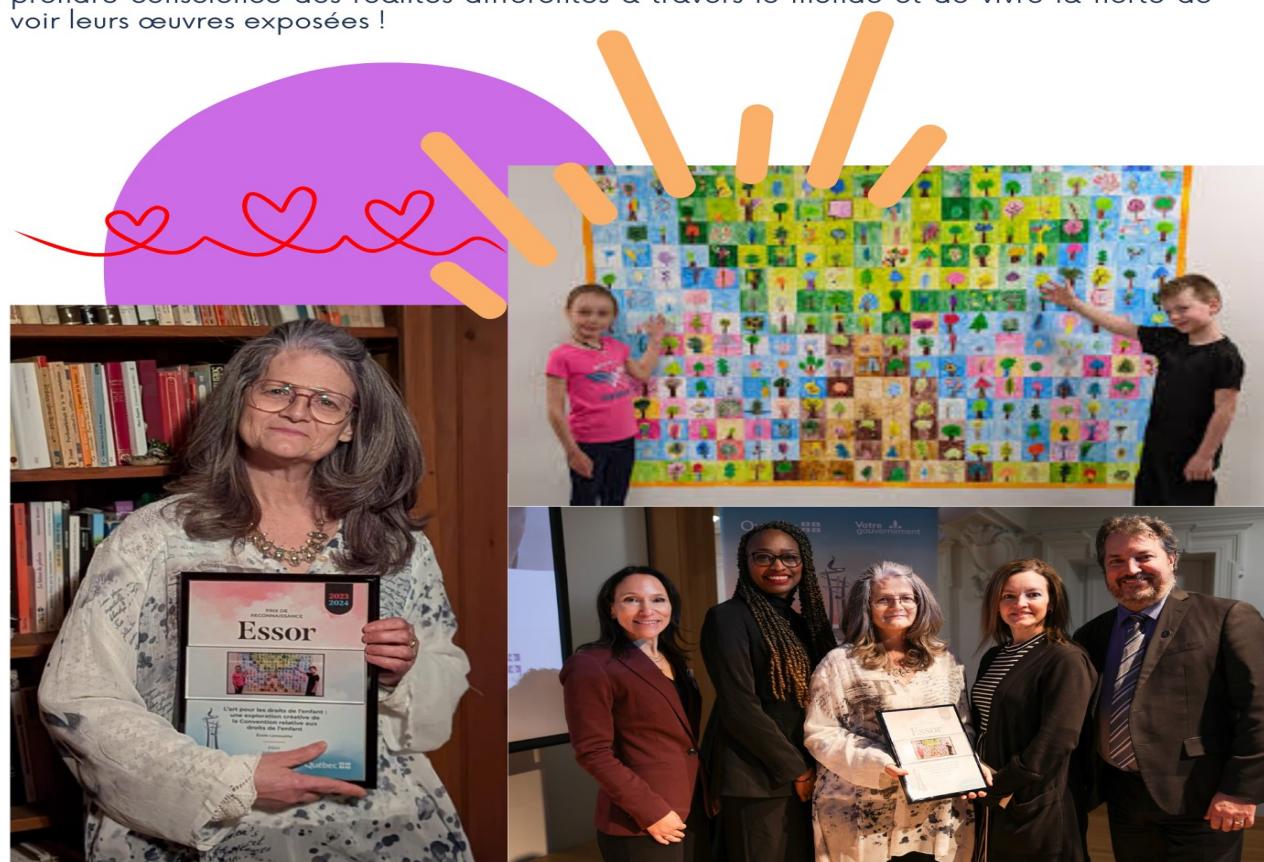
Édith Michaud
Directrice de l'école Lanouette

L'ÉCOLE LANOUETTE RÉCIPIENDAIRE DU PRIX ESSOR - INITIATIVE 2023-2024

C'est pour son projet d'œuvres collectives inspirées des droits des enfants que madame Sylvie Lalancette, responsable de la concentration d'arts plastiques de l'école Lanouette, a reçu le prix Initiative qui récompense un projet qui se distingue par le dynamisme de ses milieux scolaire et culturel.

Ce projet réalisé sur différents médiums a permis aux enfants de la 1^{ère} à la 6^e année d'explorer également des techniques variées lors de la création sous les quatre thèmes suivants : le droit d'être logé, d'avoir un environnement sain, le droit à la famille et le droit à l'éducation respectivement symbolisés par une maison, un arbre, une fleur et des livres d'artistes selon leurs champs d'intérêts.

Bravo à Mme Lalancette pour ce magnifique projet collectif qui a permis aux élèves de prendre conscience des réalités différentes à travers le monde et de vivre la fierté de voir leurs œuvres exposées !





Saint-Antonin

SALLES DISPONIBLES POUR LOCATION

Centre Réjean-Malenfant	305, rue Principale
Centre Sportif	21, rue Pelletier
Centre C. Michel-Desrosiers	712, Chemin R-Verte
Gymnase école Lanouette	18, rue du Couvent

Pour réservation, contactez Andrée Thériault
418-862-1056 # 211

SOYEZ INFORMÉS

Diffusion de l'information - Alertes de masse



Afin d'aviser rapidement les citoyens en cas d'urgence et événements de sécurité publique, la Ville est dotée d'un système d'alertes de masse, utilisé notamment lors du bris au réservoir d'eau potable ou d'avis d'ébullition. Cet outil nous permet de vous aviser selon les méthodes personnalisées dans votre profil (courriel, appel téléphonique, texto).

Pour vous inscrire, balayez le code QR ou rendez-vous au <https://portailcitoyen.cauca.ca/citizen-portal-selection>

000
Pour vous abonner à l'infolettre

📞 (418) 862-1056 poste 234 📩 communications@stantonin.ca

Nous avons débuté l'utilisation d'infolettres afin de vous partager les nouvelles de la Ville de Saint-Antonin et de ce qui compose son territoire.

Le Saint-Antonin en bref - l'infolettre, vous permettra d'être informés par courriel de différents contenus pouvant vous intéresser et dans laquelle vous y trouverez des liens vous dirigeant vers différentes sections du site affichant le contenu détaillé, le bulletin mensuel et l'accès direct aux événements ou site web/pages Facebook liés aux informations publiées.



IMPORTANT!

COMMUNICATIONS DE LA VILLE

Étant donné la fin de la distribution des publisacs, la Ville a établi un plan d'action afin de poursuivre les communications locales :

- Distribution de bulletins dans des points de services ;
- Abonnement annuel livré par la poste ;
- Création et diffusion d'infolettres ;
- Site web et réseaux sociaux.

Pour de plus amples informations, contactez Gabrielle Thibault, responsable des communications de la Ville de Saint-Antonin, à l'adresse suivante : communications@stantonin.ca

RÉPERTOIRE MUNICIPAL 418 862-1056

Maire , Michel Nadeau	# 215
Directrice générale , Nancy Dubé	# 213
Directeur des travaux publics et Directeur général adjoint , Carlo Brousseau	# 213
Directeur adjoint des Travaux publics , François Viel	# 221
Trésorière et greffière adjointe , Chantal Bouchard	# 212
Directrice des Ressources Humaines et des Communications , Gabrielle Thibault	# 232
Directeur de l'urbanisme , Éric Lemieux	# 219
Directeur du service des loisirs , Stéphane Bourassa	# 220
Directeur du service incendie , Yvan Rossignol	# 224
Directrice du Développement et des Relations avec le Milieu , Karine Vincent	# 218
Responsable de la Bibliothèque , Sylvie Ratté	# 225
Secrétaire au greffe , Andrée Thériault	# 211
Secrétaire perception taxes , Andrée Roy	# 210
Inspectrice en bâtiment , Yolaine Lebel	# 216
Inspectrice en bâtiment , Chloé Pelletier	# 223
Coordonnatrice aux loisirs , Maude Boucher	# 217